



Vivre à CORNEILLA de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JUILLET 2019

Sommaire

■ Édito	P 1
■ Bilan 2019	P 2/3
■ Conseil municipal.....	P 4
■ Travaux	P 5
■ Environnement /Sécurité...P 6 À 8	
■ Culture	P 9 À 11
■ Écoles	P 12
■ Associations.....	P 13 À 21
■ Infos diverses	P 21
■ Sport	P 22/23
■ Si Corneilla m'était conté.....	P 24

- Directeur de la Publication :
Gislène BELTRAN CHARRE

- Responsable du Bulletin Municipal :
Maria PEYRE



Mairie :
1, rue de la poste
Tél. : 04 68 57 34 25
Fax : 04 68 57 23 01
www.corneilla-la-riviere.fr

Depuis le dernier bulletin, bien des évolutions ont eu lieu sur notre commune, sur tous les plans. Bien que certains passent leur temps à dénigrer, vous pourrez constater par vous-même, avant les prochaines élections municipales, la réalité des faits. Le changement de certains adjoints aura permis de mettre en musique et de réaliser les projets de 2014, qui avaient été simplement évoqués de multiples fois sans jamais être pris en main. Ces projets auraient pu être finalisés depuis au moins deux ans sans l'inaction de ceux qui ont abandonné le mandat républicain que les électeurs corneillanais leur avait confié jusqu'en 2020 ! Vous pourrez d'ailleurs prendre connaissance de ce projet dans ce bulletin.

Je ne vais évoquer ici que les plus gros projets, mais vous pouvez vous reporter au dernier bulletin qui est très complet sur le bilan, il ne manque que 2019. Nous avons donc réalisé beaucoup de travaux, qui ne se voient pas forcément mais qui sont obligatoires.

Voirie

- Réfections de plusieurs rues et mise en discret et embellissement de l'éclairage public.

Eau et assainissement

- La station d'épuration a été mise aux normes pour la population actuelle, en rajoutant 4 bassins, changé et ajouté des pompes mais aussi remis en état les 4 premiers bassins

- La rue neuve, la rue de la forge ont été remises à neuf sur toute la voirie et les réseaux

- La route nationale, pour les deux premières tranches et la troisième à l'automne, a vu tous ses réseaux secs et humides, et canaux refaits

- Le château d'eau a vu le changement des pompes, et sa mise en sécurité

Sécurité

- Pour les personnes à mobilité réduite sur la route départementale. Ainsi que le croisement avec le chemin d'Estagel et l'agrandissement du village.

- Mise sous alarme de tous les bâtiments publics

- Vidéo surveillance à l'Espace Força Réal et alentours, ainsi que les entrées de ville, et défibrillateurs, coussins berlinois et radars pédagogiques pour la sécurité ; et mise en place du Plan Communal de Sauvegarde.

Bâtiments publics

- Travaux dans chaque bâtiment public, toits, peintures, clim, banque d'accueil, boiseries, cuisine à la salle voutée,

achat de matériel pour, la mairie, les ateliers. Ils sont tous remis à neuf et aux normes pour personnes à mobilité réduite. L'école a eu un traitement particulier avec remise à neuf de toutes les classes, et équipées chacune d'un matériel informatique dernier cri.

- Pour les sportifs, réfection du court de tennis, installation de bancs et escalier au stade, mise aux normes pour les matchs.

- Réhabilitation de la maison «falques»

- Achat de la maison seigneuriale

Social

- La Maison de Service au Public, au rez-de-chaussée de la maison falqués, avec un accueil partagé, assistante sociale, CCAS, agents de la communauté de commune pour l'aide informatique et administrative

- Contribution et suivi des HLM près du stade

Urbanisme

- Travail sur le Plan Local d'Urbanisme qui nous a valu de faire et défaire et refaire, suivant les préconisations de l'Etat de plus en plus restrictives.

- Nous avons commencé le mandat 2014 avec l'inauguration de l'Espace Força Réal, très fortement utilisé, et nous le terminerons par l'aménagement tout autour en fin 2019.

Toutes ces réalisations collent bien à notre programme, et à mon engagement pour ma commune ; «Ma commune» car j'y suis née, et j'ai tout donné pour son intérêt, mes journées, mes soirées, mes week-ends, pendant deux mandats de Maire et un d'adjoint, en examinant bien la portée de tous les choix politiques, des travaux, et des relations humaines.

Surtout ne pensez pas que nous baissons les bras, au contraire, avec la nouvelle équipe nous allons vous prouver, cette fin d'année, notre envie de satisfaire tout le monde.

Je n'en veux pour preuve que les travaux qui débiteront à la rentrée, et toutes les demandes de **subventions** en cours d'instruction qui ont été envoyées, et celles qui ont même été **accordées ; 150 000 € de l'Etat pour la phase 3 de la route départementale, 150 000 € du département pour l'aménagement ludique de l'Espace Força Real**. C'est un travail important que d'aller défendre les dossiers, et ce n'est pas le hasard que les financeurs Etat, Agence de l'eau, Département, nous ont suivi et continuent à nous aider.

Pour cela il faut être crédible et respecté.
Très bel été à tous.

Gislène BELTRAN CHARRE

Corneilla en chiffres

LA POPULATION



2014 : 1948 habitants 2019 : 2041 habitants

LES TAUX D'IMPOSITION

Si vos impôts ont évolué à la hausse, cela est dû à la modification de votre base d'imposition réalisée au niveau national.

Les taux sont les suivants :

Taxe d'habitation : 16,21 %

Taxe foncière sur le bâti : 21,37 %

Taxe foncière sur le non bâti : 41,98 %

Pas d'augmentation depuis 2005

LES DOTATIONS DE L'ETAT :

Les dotations sont des prélèvements opérés sur le budget de l'État et distribués aux collectivités territoriales. La dotation globale de fonctionnement représente la part la plus importante.

Une diminution intervient annuellement depuis plusieurs années, ce qui contraint la collectivité à faire toujours mieux avec moins de moyens. Corneilla se situe en deçà des autres communes de sa taille.

2014 : 171,00 € / habitant

2018 : 158,00 € / habitant



ENCOURS DE LA DETTE :

2014 : 706,00 € / habitant

2019 : 662,00 € / habitant

	CORNEILLA	Moyenne de la strate
2014	162€	171€
2018	150€	158€

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS

Réhabilitation de la Maison Falgués



**334 986 €
Subventions 15%**



Réalisation d'un local CCAS et deux appartements locatifs
Coût total des travaux : 334 986 €
Subventions : 15% (Financeurs : Réserve Parlementaire Député Robert OLIVE, Région, Département).

Rue du stade



**78 980 €
Subventions 30%**



Réfection de la voirie, de trottoirs et de stationnements

Coût total des travaux : 78 980 €

Subventions : 30 % (Financeur : Département)

Station d'épuration



**332 267 €
Subventions 77,96%**

Construction de bassins de séchage des boues supplémentaires pour mettre la station en conformité avec sa capacité nominale initiale.

Les lits de séchages construits à la création de la station d'épuration n'étant pas suffisamment nombreux, il a fallu en créer quatre supplémentaires.

Changement du canal débitimétrique des eaux de rejet.

Coût total des travaux : 332 267 €

Subventions : 77,96 % (Etat, Agence de l'eau, Département)

Éclairage public



275 800 €



Mise aux normes de l'éclairage par le remplacement des luminaires boules : Rue Clave verte, rue du stade, Rosaie, HLM Jean Jaurès, Lotissement Les Orteils, Lotissement des écoles, Força Réal, Pallagri, parking des ateliers municipaux, Rue de la garrigue. Extension du réseau chemin d'Estagel et Rue du Clot de Riquou. Mise en discret des réseaux secs et réfection de l'éclairage public : rue neuve et rue de la forge, traversée du village phases 1 et 2.

Coût total des travaux : 275 800 €.

Traversée du village – phases 1 et 2



1 016 005 €
Subventions 49%



Réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement, pluvial / arrosage)

Réfection de la voirie / aménagements trottoirs PMR et sécurisation du cheminement piétonnier

Coût total des travaux : 1 016 005 € HT

Subventions : 49 % (Financeurs : Département, Agence de l'eau, Région, Etat)

Rue Neuve et Rue de la Forge



579 368 €
Subventions 74,28%



Réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement, pluvial / arrosage) ; réfection de la voirie.

Coût total des travaux : 579 368 € HT

Subventions : 74,28 % (Financeurs : Département, Agence de l'eau, Etat)

Conseil municipal

25 juin 2019 : Inauguration des HLM

Le 25 juin 2019, nous avons inauguré à la résidence «los Pares», les premiers logements d'un ambitieux projet que le conseil municipal de Mr Léon LACOTTE a initié, et que les conseillers élus en 2008 et 2014 ont toujours soutenu avec l'office 66. **C'est un grand honneur pour nous.**



Nous avons dû surmonter des obstacles ; des négociations, de nombreuses réglementations, une révision simplifiée de notre Plan d'Occupation des Sols, pour donner suite aux différents achats et ainsi réunir ces deux hectares. C'est l'aide de l'office 66 qui a été déterminante pour l'aboutissement de ce projet, qui à terme, sera composé de 60 habitations.

Je remercie donc toutes les personnes, techniciens, entreprises, administratifs, pour leur travail et particulièrement, Mme Aurélie Garrabé architecte, qui a su mettre sur plans les besoins et Mme Pramayon, présidente de l'office 66 qui a fédéré toutes les bonnes volontés.



Le résultat est là, sous nos yeux. Ces 19 premiers logements et maisons individuelles, du T4 au T1 bis, sont des maisons bien pensées, dans un ensemble harmonieux. Ils répondent aux nouvelles normes de consommation d'énergie et sont aménagés pour personnes à mobilité réduite. Une attention particulière a été portée afin que chacun bénéficie d'un ensoleillement optimum, offrant des espaces lumineux et bien agencés. Ces 19 logements



seront complétés de 12 autres dans les prochains mois, puisque l'appel d'offre est en cours. Ce nouveau lieu de vie ressemble d'ores et déjà à un petit quartier convivial qui aura en son centre un espace pour que les jeunes puissent jouer en toute sécurité.

Dans le département, 75% de la population peut prétendre à un HLM. **Les nombreuses demandes sur la commune**, qui prouvent bien les besoins importants de logements à loyer modéré, n'ont pas pu être toutes satisfaites. Les différents critères d'attribution et la rapidité de réponse quant aux documents manquants ont fait la différence. Notre choix a été de privilégier les habitants de notre commune, comme vous avez pu le remarquer. J'espère que ces logements feront le bonheur de leurs occupants. Ainsi, c'est un peu d'avenir qui s'est installé à Corneilla qui va contribuer au dynamisme. J'en veux pour preuve, les nouvelles inscriptions en maternelles, car les logements libérés au centre de la commune, ont amené de jeunes couples.

Je voudrais insister sur le fait que ces réalisations sont aussi le fruit d'une volonté politique, puisque le projet a été mené avec constance, détermination, sérieux et surtout main dans la main avec l'office 66. Nous pouvons donc regarder avec fierté le chemin accompli, et qui va continuer sur les parcelles suivantes. Donc, bienvenue à tous dans ce nouveau quartier qui va aussi voir des modifications très prochainement autour de l'Espace Força Réal.

Gislène Beltran Charre



Personnel Municipal

Depuis le dernier bulletin, de nouveaux agents ont rejoint les services techniques : Olivier Batlle, Philippe Arroniz, Henri Bancalero, Sylvestro Suraniti, Jean François Yernaux ; au niveau des services administratifs Louisa Lopes et Raphaëlle Nézan vous accueillent tous les matins à la satisfaction des corneillanais. C'est l'occasion de remercier également l'ensemble des personnels qui ont assuré avec beaucoup de conscience professionnelle leur travail bien souvent en sous-effectif. Un grand merci à Eric Breuil responsable des services techniques et à Magali Therond-Vantol, Directrice Générale des services, qui ont su faire face aux difficultés et aux attaques injustifiées depuis des mois.

Félicitations également aux agents qui ont obtenu
- le CACES (Certificat d'Aptitude à la conduite en Sécurité) : Olivier Batlle, Sébastien Aribas et Philippe Arroniz
- l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) : Guillaume Trombetta, Philippe Arroniz, Sébastien Aribas, Adrien Farines, Olivier Battle et Michel Quer
De nouveaux équipements sont venus compléter ceux existants : Le Glutton pour le balayage et le ramassage des feuilles, un nouveau bras pour l'épareuse.

René Jean CABBILLAU
Adjoint chargé des relations avec le Personnel

Travaux route départementale (traversée du village)

Dernière ligne droite pour les corneillanais et les riverains de la route départementale, le revêtement de finition est appliqué preuve qu'ils vont enfin voir le bout du tunnel pendant cette trêve estivale. Auparavant, le local municipal situé à l'angle du chemin d'Estagel, acheté dans les années 1980 pour être détruit, l'arlésienne ont commenté les anciens, a enfin été démolie offrant une meilleure visibilité en élargissant le carrefour tout en créant trois places de parking supplémentaires. Dans la continuité de la première phase réalisée, les trottoirs ont été élargis et traités avec un béton désactivé. Avant l'installation du mobilier urbain, la municipalité rappelle que les trottoirs sont à la destination des piétons, poussettes ou fauteuils handicapés. Les usagers de la route ne doivent pas entraver la libre circulation sur ce cheminement sécurisé et embelli. La route départe-

mentale a été rendue à la circulation, après le marquage au sol et la signalisation imposés et validés par le service des routes départementales. Les travaux pour la troisième phase débuteront à partir du mois de septembre. Une réunion d'information aux riverains est en train de s'organiser au moment où j'écris ces quelques lignes pour tenir séance courant septembre. Je vous souhaite de bonnes vacances à tous et vous recommande la plus grande prudence tout en vous rappelant que la traversée du village est limitée sur toute sa longueur à 30 Km/h. Quelques étranglements de la chaussée ont été réalisés pour imposer un ralentissement aux automobilistes non respectueux de la limitation de vitesse optimisant ainsi la sécurisation des piétons sur les trottoirs.

Marc Madine - Adjoint aux travaux

Projet d'aménagement extérieur Espace Força-Réal



Dans la perspective des prochains aménagements autour de l'Espace Força-Réal, dernièrement les services techniques se sont attelés à la lourde tâche du démontage de la structure métallique des serres sur le terrain Larrouy proche du parking arrière de la salle. Les services de la préfecture ayant refusé l'autorisation de leur réhabilitation. Leur destruction a été programmée pour permettre, dans un premier temps, l'installation d'un skate park, le déplacement du boulodrome ainsi que d'un parking offrant 25 places supplémentaires au complexe. Une fois le terrain du haut opérationnel, le terrain du bas devrait être aménagé d'une aire de jeux petite enfance, d'une aire de fitness et pique nique. Un parking supplémentaire occasionnel y trou-

vera son utilité également au cours d'événements exceptionnels. Ces aménagements, sans oublier nos amis canins, sont situés sur trois terrains contigus, séparés par les ruisseaux de Pézilla et Corneilla. Ils seront reliés par un cheminement piéton au départ de la rue du stade, créant ainsi un espace ludique intergénérationnel autour de la salle Força-Réal. Les demandes de subventions et appels d'offres sont en cours, le premier coup de pioche est annoncé avant la fin de l'été pour un skate park utilisable cet automne.

Marc Madine - Adjoint aux travaux

Sécurité routière

Voici quelques définitions du mot "trottoir"

"Partie latérale d'une rue, surélevée par rapport à la chaussée et réservée à la circulation des piétons". Larousse

"Passage surélevé établi pour la circulation des piétons d'un (ou des deux) côté(s) d'une rue, d'un pont, d'un quai, comprenant une bordure et une banquette dallée, bitumée ou asphaltée, et dont la hauteur et la largeur sont habituellement réglementées". Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Et vous quelle est votre définition du trottoir ?

Il semblerait que la tendance soit de le confondre avec la route. Quel dommage ! Depuis les travaux dans différentes rues de notre commune : Rue du Stade - Rue de la clave verte - Route Nationale, les beaux trottoirs attirent de plus en plus les roues et les piétons se retrouvent sur la chaussée. Et quand je parle de roues il ne s'agit pas des roues des poussettes qui elles, aussi, ont beaucoup de mal à utiliser les trottoirs !

Que dit la loi ?

Article R412-34 du code de la route

I. – Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser, à

l'exclusion de la chaussée. Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également les utiliser, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

II. – Sont assimilés aux piétons :

- 1 – Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ;
- 2 – Les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur ;
- 3 – Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas.

Article R.417-10 du code de la route :

le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2ème classe.

Les agents de la Police intercommunale qui débiteront leur tournée sur le territoire communal d'ici la fin de l'année n'hésiteront pas à faire le nécessaire pour que chaque usager de la route, piéton, cycliste et conducteur trouvent la place qui est la leur pour le respect de tous !

Mais sans plus attendre, il y a de nouvelles places de parking à votre disposition, utilisez-les !

Guillaume Brunet et Maria Peyre

Procédure de dépôts de déchets verts

Un contrôle qualité est effectué à l'arrivée de chaque apport sur la plateforme de déchets verts. L'agent d'accueil du SYDETOM 66 est habilité à déterminer si le contenu de la benne est acceptable ou non sur la plateforme.



Rappel : Sont interdits :

- Les bois de charpentes traités ou brûlés.
- Les déchets contenant des éléments métalliques ou plastiques.
- Les gravats, les encombrants, les déchets ménagers.
- Les troncs d'arbres branchages ou souches d'un diamètre supérieur à 20 cm.

Cette liste n'est pas exhaustive, Le SYDETOM 66 se réserve le droit de refuser tout déchet qui présenterait un risque ou une gêne pour le bon fonctionnement de la zone de réception.

Préalablement à tout dépôt

1. Les usagers sont dans l'obligation de se présenter à l'agent d'accueil du SYDETOM 66 muni de leur badge et en ayant pris connaissance du protocole de sécurité du site.
2. Le dépotage doit avoir lieu en présence de l'agent d'accueil du SYDETOM 66 qui contrôle visuellement la conformité des déchets verts.

En cas de chargement non conforme

1. L'apporteur est invité à le trier sur place si toutefois la

quantité d'impureté est raisonnable.

2. Il les dépose dans les contenants à disposition sur la plateforme de déchets verts.

En cas de chargement présentant un taux d'indésirables trop important

La benne sera déclassée en « ordures ménagères » et dirigée vers le quai de transfert le plus proche par vos soins.

La totalité de cet apport sera imputé directement sur vos tonnages OM et Facturé sur la base Forfaitaire en vigueur pour l'incinération. Un courrier sera envoyé à l'EPCI pour l'informer de cette non-conformité (provenance des déchets, ticket de pesée).

Herbes folles, mauvaises herbes ?

Non des plantes qui font partie de la biodiversité, qu'elles plaisent ou non ! Autrefois les vignes avec de l'herbe étaient signe d'un mauvais entretien et maintenant elles rassurent ! C'est pour notre environnement : jardin, potagers, rues, routes... quand l'herbe revient il faut être rassuré. Changeons nos habitudes !

Maria Peyre



Les déchets verts



Entretenir son jardin génère des déchets. Entre la tonte de la pelouse, les tailles de haies, d'arbustes et d'arbres, ou encore les feuilles mortes, une personne en produit 160 kilos chaque année selon l'ADEME.

Pour s'en débarrasser, certaines personnes les brûlent dans leur jardin : **un million de tonnes de déchets verts** serait ainsi brûlé chaque année.

Cette pratique largement répandue est pourtant **interdite depuis 2011**. Trop peu de personnes savent que la combustion de ces déchets est très **néfaste pour la santé et l'environnement** : elle libère dans l'air des **substances toxiques** telles que des particules fines, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatiles ou encore des dioxines.

Et cette pollution est augmentée si les déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique, le bois traité, etc. (ce qui arrive malheureusement parfois).

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Les particuliers et professionnels qui brûlent des déchets verts à l'air libre s'exposent à une amende de 450 euros, comme l'explique l'ADEME *sur son site*.

Mais alors, que faire de ses déchets verts ?

Brûler ses déchets verts est loin d'être la seule option qui s'offre à vous pour vous en débarrasser : il existe une multitude d'alternatives, beaucoup plus écologiques, et qui présentent même parfois des bénéfices pour votre jardin.

Les mettre dans le compost

Vous pouvez tout à fait composter vos déchets verts en les mélangeant avec vos déchets de cuisine, tels que les épluchures, le marc de café, les fruits et légumes abîmés, etc. Ceux-ci vont alors se dégrader et devenir ce que l'on appelle un "compost", une matière riche en humus et un formidable engrais naturel pour votre potager, vos fleurs ou vos plantes en pot. Pour ce faire, il vous suffit de répandre le compost en fine couche, puis de l'incorporer au sol par binage. Pour en savoir plus, direction notre article "*Cinq conseils pour vraiment réussir son compost*".

Les utiliser en paillage

Étaler des branchages coupés en petits morceaux, de l'herbe coupée, des feuilles mortes au pied des arbustes, des massifs floraux, dans les jardinières et le potager est également une très bonne idée. Le paillis apporte des nutriments aux végétaux et protège le sol du dessèchement et du gel.

Retrouvez de nombreux conseils pour bien utiliser le compost et le paillage dans votre jardin dans le *guide de l'ADEME*.

Les apporter en déchetterie

Il est également possible d'apporter vos déchets verts à

la déchetterie la plus proche de chez vous, où ils seront compostés.

Les faire ramasser par la mairie

Notre commune organise des collectes spécifiques pour récupérer vos déchets verts : renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de la mairie pour connaître les jours de collecte.

De nombreuses collectivités se sont saisies de ce problème du brûlage des déchets verts et s'organisent pour proposer des solutions à leurs habitants comme le montre le guide de l'ADEME "*Alternatives au brûlage des déchets verts, les collectivités se mobilisent*".



Une belle image vaut mieux qu'un grand discours !

L'herbe pousse...
La nature reprend ses droits ainsi que la biodiversité...
Et les pesticides sont bannis !



Merci de l'accepter !



Marc Madine

Objets trouvés

Les personnes ayant égaré ses objets peuvent se rapprocher de notre jeunesse qui avec Annabelle ont tout ramassé !



Les jeunes de notre village avec Annabelle et une poignée de personnes ont terminé l'acte 4 des journées "Nettoyons la nature" ils ne sont cependant pas à la disposition de ceux qui ont décidé de ne pas aller à la déchetterie malgré les horaires : **du lundi au samedi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h.**

C'est incroyable de choisir de vivre en milieu rural et de si peu aimer son environnement au point de le salir.

La loi est pourtant bien claire et très sévère sur le sujet : "Vous risquez 75 euros d'amende si vous jetez une simple poubelle, 1 500 euros en cas de dépôt depuis un véhicule et s'il s'agit de déchets professionnels, cela peut atteindre 75 000 euros d'amende et une peine de 2 ans de prison".

Le coût d'un aller - retour à la déchetterie est finalement bien peu élevé ! Pensez-y !

Les beaux jours arrivent et les pique-niques sont de rigueur. A proximité du village nous avons de belles plages qui nous permettent de profiter de la fraîcheur de l'eau et de la tranquillité. Mais... voici ce que nous avons trouvé !



et voilà ce que nous avons fait :



Et le résultat est presque parfait !



Afin de garder nos rues propres après les passages des toutous la commune a fait **un achat de 17 370 €** ! On aurait pu investir ailleurs !

Maria Peyre - Adjointe à la Communication

LE PRIX DES INCIVILITÉS



Emile Peronne raconte...

Emile Peronne raconte Coneilla la Rivière autrefois et l'ESC XV au fil du temps

Ce Mardi 30 avril la Salle Gandou, pleine à craquer avec près de 20 personnes dehors écoutant par les 2 portes ouvertes, a accueilli les très nombreux Corneillanais venus écouter Emile Peronne, historien du village et écrivain, pour la présentation de ses 2 livres : « Quand les Cigales chantaient » et L'ESC XV au fil du temps - cent ans d'Histoire.

Jacky Schmidt, le Président du club de Rugby a présenté notre historien local qui a captivé les corneillanais qui l'ont écouté et ont réagi avec empathie aux quelques anecdotes de la vie du village, au fil du temps. Des périodes parfois mouvementées, drôles ou malheureuses, et pour finir l'histoire de la genèse du club de rugby.

Quand les cigales chantaient, livre écrit en 2004 a été réactualisé, quant à l'ESC au fil du temps, un siècle de passion à Corneilla a été écrit à la demande de quelques jeunes rugbyman du village et sous l'impulsion de leur président Jacky Schmidt. Depuis la toute première création du club en 1911 l'Etoile Sportive Corneillanaise a subi des hauts et des bas : 1911-1912 et 1920, c'est en 1934 que l'ESC devient le SOC (Stade Omnisport Corneillanais) et prend un nouveau départ : de 1934- 1937 puis 1943-1947. Après une interruption de plus d'un demi-siècle, le 5 avril 2013 sous l'impulsion de 6 joueurs et de Jacky Schmidt épaulé par de nombreux passionnés, une équipe, Re-bonjour l'Etoile Sportive Corneillanaise, a repris le flambeau avec succès et aléas, s'en suit 5 magnifiques saisons : 3 demi finales, 2 titres de Champion série Pays Catalan et le Planxot : 4ème en 2015 et 3ème en 2017, deux qualifications en championnat de France (1/16é de finale en 2015).

Emile Péronne et Jacky Schmidt se sont ensuite pliés aux traditionnelles dédicaces avant de poursuivre les conversations autour du verre de l'amitié.

La malédiction du Club se poursuit

Une nouvelle belle page de l'histoire de l'Etoile Sportive Corneillanaise se tourne, en sommeil depuis un peu plus d'un an, La volonté de garder un club à Corneilla malgré les difficultés reste la plus forte, mais... qui sait...

Vous pouvez vous procurer, les deux livres en appelant Emile Péronne au 06.82.09.44.34 ou Jacky Schmidt au 06.83.90.31.98, mais aussi depuis début juillet au Tabac Presse de Corneilla, ainsi qu'à la Marie.

Jacky Schmidt



Le mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une entreprise ou un particulier à une action ou une activité d'intérêt général (culture, recherche, humanitaire...).

Le mécénat se distingue généralement du sponsoring ou parrainage par la nature des actions soutenues et par le fait qu'il n'y a normalement pas de contreparties contractuelles publicitaires au soutien du mécène. Le mécène apparaît donc de manière relativement discrète autour de l'évènement ou de l'action soutenue, mais il peut par contre afficher son soutien sur ses propres supports de communication.



Le mécénat permet des déductions fiscales contrairement au sponsoring qui est considéré comme un investissement publicitaire.

Selon le baromètre du mécénat d'entreprise en France, publié tous les deux ans par l'Admical, le mécénat représentait un investissement total de 3,5 milliards d'€ au début 2016.

Et vous ? Seriez-vous prêt à participer au financement d'un projet culturel sur votre commune ?

Il s'agit de conserver et de réhabiliter la maison D'AX, maison des nobles de la commune, partie de la cellera et imbriquée dans l'église. Ce projet vous intéresse? Réfléchissez à cette opportunité de vous investir et d'investir dans le village.

Maria Peyre

Vingt ans de théâtre à l'école !

L'aventure du théâtre à l'école a été initiée sur la proposition de Nelly OLIVE, soutenue par le regretté directeur du primaire Jean LARRIEU par la municipalité du maire François GACIOT.

Cette activité a demandé l'investissement de nombreuses personnes qui chacune à leur place, ont contribué à la réussite de cette entreprise, ils ne seront jamais assez remerciés : l'école de Corneilla dans son ensemble, enseignants, personnels, parents et surtout les élèves, les municipalités successives et le personnel communal.

Quelques points méritant d'être soulignés démontrent que le théâtre à Corneilla a suscité la curiosité et la bienveillance de gens du métier :

- La présence dans la salle lors de la représentation de PINOCCHIO donnée par la classe de Véronique BRUXELLES, de Julien KLEIN directeur de l'école Art Thérapie à Paris.
- Le support musical de CARMEN présentée par la classe d'Elisabeth CASELLAS a été enregistré à l'Opéra de Paris et offert à Nelly.

Notre village bénéficie pendant une semaine au mois de Juin de soirées théâtre dont les enfants de notre école sont les acteurs, et qui génèrent une nombreuse et joyeuse assistance composée de papas, mamans, taties, papys, mamies, voisins voisines, j'ai même croisé lors de la représentation de Carmen la tantina de Burgos, les anciens comme moi se souviennent du tango chanté par Dario MORENO !

Des représentations sont données aussi dans d'autres écoles amies, ainsi qu'à la résidence pour personnes âgées à Pézilla, dont les pensionnaires sont heureux de recevoir nos écoliers qui viennent leur offrir quelques instants extraordinairement vivant. Les rencontres intergénérationnelles sont bénéfiques pour tous. Afin de continuer l'activité théâtre hors école, une association a vu le jour, pilotée par Nelly «Els comediants» dont le parrain n'est autre que Cali chanteur/écrivain Vernetois Corneillanais dont le talent est reconnu au-delà de nos frontières catalanes et nationales.

L'école de théâtre accueille tous les enfants de 3 à 16 ans, pour tout renseignement complémentaire veuillez vous adresser à OLIVE Nelly - tél 0612167796

En Juin prochain lorsque vous assisterez aux prestations de nos élèves, pensez au travail fourni par tous ceux qui œuvrent pour que la fête soit belle, et quelles que soient les hésitations, les trous de mémoire, les effets larsen, pensez à St Exupéry et au Petit Prince "On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux".

Bonnes vacances, per molts anys.

Thérèse SALAMONE



Festa de la cultura catalana



Comme chaque année le 1^{er} mai nous avons pu participer au concert des **chorales des Corneilla**. Cette année étaient présentes les chorales de Corneilla del Terri et de Corneilla la rivière.



Par la suite la municipalité a invité les choristes. Les membres de notre chorale locale ainsi que les élus de la commune ont participé à ce que le repas se passe le mieux possible.



A 15h **El foment de la sardana** avec ses chants et ses danses ont animé l'Espace plein à craquer.



A 17h Sardanes avec la **Cobla dels 3 vents**.



Une nouvelle formule qui a connu un vif succès !
Nous remercions tous les participants et les aidants !



Maria Peyre,
Culture et Patrimoine

École les tilleuls

Une nouvelle année scolaire s'achève, année riche en émotions et en manifestations. De nombreuses sorties ont été réalisées (cinéma, musée, théâtre de l'Archipel, rencontre avec un auteur...) de nombreux projets ont permis aux élèves de s'épanouir pleinement (projet chorale avec Joël Ferrer, classe découverte à Leucate pour les CP/CE1/CE2, projet ski pour les CM1/CM2, rencontres spor-

tives tout au long de l'année, projet théâtre avec Nelly Olive...). N'oublions pas la rifa et la kermesse, rendez-vous incontestables de l'école, qui permettent le financement de nombreux projets. En cette fin d'année, nous remercions la commune, l'association « Tout pour les enfants » et tous ceux qui ont permis le bon déroulement de ces projets et qui participent tout au long de l'année à la vie de l'école

Nous vous souhaitons un très bel été !

Le Bureau



Écoles

L'année scolaire 2018-2019 a vu comme chaque année son lot de travaux d'entretien. Cet été, un certain nombre de travaux : changements de tableaux, marquage au sol dans les cours, déménagement d'une classe au rez de chaussée, mise en place d'interphones. L'inquiétude, tout le long de l'année a été celle des effectifs en particulier pour l'école Maternelle. Courant Février lors de la carte scolaire, La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) a prononcé la fermeture d'une classe pour la rentrée 2019. Les deux classes accueilleront les enfants de trois et plus et ne permettront pas de scolariser les enfants nés durant le 1er trimestre 2017. Mme Borrat nous quitte pour rejoindre l'école maternelle de Millas. Une pensée toute particulière pour Mme Ténil qui a exercé 14 ans dans notre école et qui rejoint une école maternelle de Thuir. Merci pour votre implication auprès des enfants de Corneilla tout au long de vos années d'exercice et bonne continuation. C'est une nouvelle enseignante Mme Pujol qui a été nommée sur l'école.

En cette fin d'année, ce sont les effectifs de l'école Élémentaire qui nous préoccupent. 103 élèves pour 5 classes, s'il n'y a pas de nouvelles inscriptions durant l'été et avant le jour de la rentrée, nous pouvons sérieusement craindre également une fermeture en élémentaire. Fin août, nous ferons le point avec les enseignants et les parents d'élèves afin d'éviter une fermeture.

Depuis 2008, La priorité a été donner dans la jeunesse et les écoles. Nous Subventionnons les écoles pour la plupart des projets : Classes transplantées, le Théâtre, le Catalan, les cycles piscine, le ski, les spectacles de fin d'année, les livres pour chaque classe en fin d'année. et bien d'autres projets. Nous avons entrepris également la rénovation et l'entretien des bâtiments., la mise aux normes, un accès internet facilité.

Rien ne justifie à ce jour, la construction de nouvelles écoles au vu des effectifs actuels.

Investir dans la Jeunesse c'est investir dans l'avenir tout au long de l'année à la vie de l'école

Nous vous souhaitons un très bel été !

René Jean CABBILLAU

Adjoint en charge des affaires scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse

École de théâtre Els comediants

L'école de théâtre ELS COMEDIANTS existe maintenant depuis 6 ans. Au fil des années beaucoup d'enfants se sont produits sur scène en présentant leur spectacle en fin d'année au mois de juin. L'aboutissement final est un travail de toute une année avec des exercices et des ateliers (improvisation, jeux de rôles etc...)

Pendant plusieurs mois les enfants s'épanouissent et peaufinent leur personnalité pour nous offrir des représentations de qualité. Cette année les petits nous ont présenté "les amis de mes amis" ces petits bouts de choux nous ont offert un spectacle de qualité avec un grand enthousiasme. Les plus grands ont présenté "tempête du siècle". Force de constater leur forte présence sur scène et la joie communicative qu'elles dégagent.

Nous tenons à remercier la municipalité, l'intervenante Nelly OLIVE et tout les bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année.

Jean Louis OLIVE - 061 2503837



Les échos de l'ALSH ados !

Depuis janvier 2019, de nombreuses activités et projets ont été menés chez les ados du village tels que :

- le projet jeune « Sport, Santé et estime de soi » dont l'intérêt est de faire prendre conscience des bienfaits d'une activité sportive régulière qu'ils devront continuer de leur côté si ils le désirent. C'est ainsi que les adolescents âgés de 11 à 15 ans ont pu découvrir et être initiés à la pratique sportive les mercredis à la salle de remise en forme ISB à Ille sur Têt.



- L'action citoyenne "On se bouge pour les restos" avec l'organisation du concert avec cette année 1120 euros reversés à l'association pour les repas servis aux plus démunis.



- Le projet « Nettoyons Notre Nature » dont l'objectif est de sensibiliser et mobiliser les jeunes au respect de l'environnement (nature et village).



- Le projet culinaire avec le concours de la meilleure pizza. Depuis de nombreuses années, l'attrait des jeunes adolescents du territoire pour la cuisine et la pâtisserie est grandissant. L'accueil adolescent de Corneilla s'est saisi de cette tendance en 2016 en organisant le premier concours culinaire. Le succès de cette première édition et des suivantes a permis de pérenniser cette action, l'inscrivant dans le projet

pédagogique de la structure : le projet « Els Joves d'Aquí » était né. Cette année, les jeunes ont choisi de travailler sur l'un de leur plat favori : la pizza



- Le projet "les jeunes reporters" dont l'objectif est de réaliser des reportages sur le territoire Roussillon Conflent et de mettre en valeur les actions jeunesse en découvrant les métiers de l'audio-visuel et se former aux différentes techniques, dont celles du montage, des scénarios, des interviews...). Sensibilisation à l'analyse d'images, développer l'esprit critique, apprendre l'autonomie, la responsabilité et l'initiative, les rendre acteurs d'une démarche d'information, par la création collective d'un outil de communication : la vidéo.



Sans oublier les périodes des vacances scolaires où les jeunes ont l'occasion de découvrir des activités aussi riches que variées tels que le laser-run, l'escrime, tag archery, land art et tant d'autres !!!!

Pour cet été, un séjour à la plage est organisé, ainsi que de nombreuses activités sur le village : un Kol-Hanta, une chasse aux trésors, randonnée à Força Real, 60" Chrono..., et plein d'autres journées sous le signe de la bonne humeur, l'amusement, la coopération....

On vous attend nombreux. Inscrivez-vous vite.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Adolescents de Corneilla la Rivière

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Responsable : Annabelle NOGUERA

Animateur : Eric LEGALL

Animateur : Fanny BRIAND

Espace Força real - Rue du stade - 66550 Corneilla la Rivière

Tél/fax : 04-68-57-15-45 - **Port** : 06-22-24-43-81

E-mail : alados.corneilla@roussillon-conflent.fr

Associations

Comité d'animation - Une saison bien remplie !

SAINT AGATHE
ET SON INOUBLIABLE CONCERT DE JAZZ



PÂQUES ET GOIG DELS OUS



Pour le Carnaval le Comité a soutenu financièrement l'association **TOUT POUR LES ENFANTS** en offrant le spectacle.



Associations

PÂQUES ET GOIG DELS OUS



De nombreux bénévoles à l'œuvre !

Associations

Comité d'animation - Une saison bien remplie !



À l'année prochaine !



Associations

FESTA DE SAN JOAN - BOTANIQUE - CONTES & TRADITIONS

Une matinée animée par le duo Françoise Cadène et Serge Peyre qui ont allié le fantastique et la botanique. De nombreuses personnes ont fait le déplacement. Le soir la fête a continué en musique avec le traditionnel feu de la St Jean dont la flamme a été apportée par nos sportifs locaux. Merci à leur dévouement !



N'oubliez pas nos prochains rendez-vous :
 19 août pour la Festa Major
 1er février - concert de Sainte Agathe à l'Espace Força Real
 Vendredi 7 février Assemblée générale à la salle voûtée

Bonnes vacances !





18 & 19 Août
Festa major 2019

18 août

22h00 : Grand feu d'artifice offert par le Comité d'Animation.
 Si le temps ne le permet pas report au 19 même heure
 Buvette assurée à partir de 21h30



19 août

10h /13h : le traditionnel llevan de taula passera dans les rues
 17h : Sardanes avec la cobla les Casenoves
 18h : Ouverture de la buvette du Comité d'animation
 19h : Restauration assurée par trois food trucks
 21h : Bal animé par l'orchestre les Casenoves.

Les jardins familiaux De Corneilla la Rivière



Entraide et convivialité sont les moteurs des jardiniers qui ont travaillé sans relâche tous les week-ends pendant 2 mois pour l'aménagement d'une canalisation mesurant 90 mètres avec des regards afin de faciliter l'écoulement de l'eau directement dans chaque parcelle.

Pendant cette période, nous avons également effectué un travail énorme pour rénover notre abri collectif.

Maintenant tout est prêt pour cultiver nos potagers.

J'espère que nous aurons une très belle année culturale, et que, malgré les conditions climatiques, nos récoltes seront fructueuses et régaleront nos papilles.

Pour bien vivre et être en bonne santé, il s'agit de jardiner de bons

produits de saison dans l'esprit bio, puis de les cuisiner dans la simplicité ou de les magnifier comme les grands chefs.

Les jardins familiaux sont en plein essor... ce sont des espaces de jardin partagé mis à la disposition des citoyens pour qu'ils puissent y cultiver un carré de potager.

Vous pouvez nous rejoindre et même vous initier à la permaculture. Actuellement quelques jardiniers expérimentent cette manière de respecter la terre nourricière.

Notre prochain barbecue a été programmé le samedi 06 juillet 2019.

Pour contacter notre association afin d'obtenir des renseignements : 06 08 86 46 76

Le président, Jean-marie COIEFFEY

Association Força Corneilla

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSION LIBÉRALES À VOTRE SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS



Ce 2 mars, l'Association a organisé avec succès une belle soirée concert animée par « Le Système sens interdit » qui n'était plus venu à Corneilla depuis 3 à 4 ans, qui a su comme à leur habitude animer dignement cette belle soirée. La salle en première partie avait été chauffée par un groupe local « Dangerous Seeds » qui a connu lui aussi un beau succès.

Ce 18 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale, qui tous les 2 ans, comme le prévoit les statuts, voit l'ensemble des membres du comité directeur et le bureau démissionner (tout en ayant

la possibilité de se représenter). Après appel à candidature, le nouveau comité directeur a élu son nouveau bureau :

Jacky Schmidt en tant que Président, Christian Bouffroy et Martine Laville les 2 vices-Présidents, Laurent Bourdier Trésorier et Marie Laure Bouffroy-Thubert : secrétaire.

Lors de cette assemblée générale, le bilan moral et le bilan comptable ont été approuvés à l'unanimité. Il a été décidé d'amplifier la quinzaine commerciale de fin d'année, d'organiser une rifa et une nouvelle soirée spectacle avec très certainement un repas.

Nous félicitons et souhaitons la bienvenue aux nombreux Artisans, Commerçants, Professions Libérales récemment installés à Corneilla. Notre association vous est ouverte, nous serons là pour vous y accueillir, n'hésitez pas à me contacter directement au 06.83.90.31.98 ou par mail infos@forca-corneilla.fr

Tous les Membres de Força Corneilla se joignent à moi pour vous souhaiter un très bon été, de bonnes vacances, à Vous, Votre Famille et Vos Proches.

Jacky, Président de l'Association Força Corneilla

l'Association Força Corneilla

Des Professionnels à deux pas de chez vous, à votre Service...

Présents sur le site : www.commerce66.com

Email : infos@forca-corneilla.fr / Site Internet : www.forca-corneilla.fr

Une Nouvelle Boulangerie-Pâtisserie Artisanale

«LE PETIT MOULIN» À CORNEILLA DEPUIS MAI 2019

François FEHLMANN, Artisan Boulanger qui a fait ses débuts à Nîmes il y a presque 20 ans, installé au SOLER depuis 4 ans a décidé, d'ouvrir une seconde boulangerie route nationale à Corneilla. Il est épaulé par Gisèle, pâtissière depuis de nombreuses années et de leur charmante et accueillante vendeuse Sylvie. Les locaux ont été refaits et réaménagés tant sur le plan de l'hygiène, que professionnellement, ainsi que l'espace vente.

Vous y trouverez un choix important de pains fabriqués sur place, du pétrissage à la cuisson traditionnelle ou «sur sole», allant de la baguette traditionnelle aux pains spéciaux : Campagne, Céréales, complet, Cap Nord, Seigle, Sésame...

Un choix de pâtisseries : feuilletés, gâteaux, pizzas, quiches, fougasses... Tous de fabrication maison par Gisèle ; et la possibilité aussi de se restaurer sur place : sandwichs, salades, voire le petit déjeuner le matin sur une table... avec aussi un

espace petite épicerie de dépannage.

Les heures d'ouvertures : du Lundi au vendredi de 6h à 13h et de 16h à 19h, les samedis et dimanches de 6h à 13h.

Tél : 09.82.31.52.53

Jacky Schmidt

Délégué au développement économique



Souvenir Français



Le Souvenir Français, section de Corneilla la rivière, a procédé à sa réunion annuelle au mois de février. Les effectifs se maintiennent à 140 adhérents pour cette année, la plupart corneillanais. Le comité local participe à chaque cérémonie commémorative et à diverses animations en partenariat avec l'Accueil de loisirs adolescents et péri scolaire. Le président, Émile Péronne, participe également à chaque réunion du comité départemental. Lors de l'assemblée, nous avons salué la présence de Gilles Glin, notre nouveau délégué départemental, Pierre Dupouy, le responsable du secteur ribéral, nos partenaires, Les directrices des structures ALSH et péri scolaire, Mme le maire, les adjoints et conseillers,

des présidents d'associations, et de très nombreux adhérents. Nous avons eu la surprise et la joie d'accueillir 3 nouvelles porte drapeaux, Camille Douffiagues, Eden Noguera, Loa Turcan-Poirrier, qui font notre fierté et ne manquent aucune cérémonie. Bien sur nous pavoiserons, entretiendrons et fleurirons comme chaque année, les tombes des soldats morts pour la France. **Venez nous rejoindre, la cotisation minimale est à 10 € déductible d'impôts au-delà de 15 € par personne et notre repas de cohésion se tient traditionnellement le 11 novembre.**

*Le président
Émile Péronne*

ASA du canal d'arrosage

Le 21 mai dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle des sociétaires.

Après le rapport moral du vice-président Mr JOSSE Bernard qui a évoqué l'année écoulée et le rapport financier de la secrétaire, qui ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, il a été procédé comme tous les 2 ans au renouvellement de la moitié des syndics.

Mr JOSSE a annoncé au public que l'ASA avait dû embaucher Mr FAYOS José comme nouveau garde-vannes suite au départ de Mr QUER Christian pour raisons de santé.

Les syndics tiennent à remercier ce dernier pour le travail qu'il a accompli durant toutes les années passées au service de l'ASA et lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les membres renouvelables ayant décidé de se représenter, et en l'absence d'autre candidature, un vote à main levée a été réalisé et, Ms BROTONS Maurice et GALLARDO André, représentants la commune de Millas et Ms GAYRAL Régis et LLAURO Dominique, représentants la commune de Corneilla ont été réélus à l'unanimité des membres présents.

L'ASA profite de ces quelques lignes pour remercier tous les propriétaires qui participent activement aux travaux de curage et faucardage et permettent de maintenir en bon état le réseau d'agouilles et une gestion rationnelle de l'eau afin que tout le monde puisse arroser dans de bonnes conditions, surtout en cette période estivale.

Nous vous rappelons que début juillet, un faucardage doit être réalisé sans coupure d'eau et qu'un contrôle sera réalisé par le garde-vannes et les syndics.

Bon été à toutes et à tous.

Comité d'entente des Anciens Combattants de Corneilla de La Rivière

Créé en 1990 le comité d'entente des anciens combattants de Corneilla de la Rivière compte environ trente adhérents. Accessible aux anciens combattants, militaires gendarmes, policiers et pompiers le comité participe principalement aux cérémonies de commémorations du village et parfois de la région. Sont aussi organisés des repas où tous les membres se retrouvent afin de partager des moments conviviaux. Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous communiquera les coordonnées du président ou d'un membre du bureau. Le comité d'entente des anciens combattants est accessible à toute personne désireuse d'entretenir un devoir de mémoire ainsi qu'aux veuves de militaires.

Le repas traditionnel du 08 mai s'est déroulé au café des sports ou un excellent repas nous a été servi. Ce repas faisait suite à la cérémonie du souvenir.

Le Comité

Association de tous les villages de Catalogne Nord de nom Corneilla

Cette année, l'Assemblée Générale de l'association de tous les villages de Catalogne Nord de nom Corneilla a eu lieu à **Corneilla-del-Vercol le 03 février**. Le Conseil d'Administration et le Bureau ont été reconduits dans leur totalité.

Un repas servi à la salle des fêtes a régalé les quatre-vingt neuf adhérents qui ont pris part à cette A.G., dans une joyeuse ambiance et toujours aussi amicale.

Nos programmes proposés pour le début d'année n'ont pas pu être réalisés comme nous le souhaitions. Il est toujours difficile d'établir un calendrier qui convienne aux trois villages. La rife qui devait avoir lieu en mars a été reportée à l'automne et la sortie

à Pezenas et au jardin d'Adrien a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

En dernier ressort, nous avons proposé une sortie à Domanova à **RODES, le 13 juin** dernier, en covoiturage et repas sorti du sac. L'ermite nous y a reçus et nous a fait un brillant exposé de l'histoire des lieux avant de se joindre à nous pour déjeuner. Ce fut un très agréable moment d'échange et de partage. Bon nombre de participants ont exprimé leur désir de voir ce type de sortie renouvelée. Nous tenterons de leur donner satisfaction.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

La colla

Neurones En Folie

Napoléon Bonaparte disait : «Une tête sans mémoire est une place sans garnison».

Mais qu'est-ce que la mémoire ? La mémoire fait partie de notre vie, elle peut être comparée à une grande bibliothèque contenant des livres récents, anciens, et des archives.

Il y a différents types de mémoires : la mémoire perceptive liée à nos sens, une odeur, un goût comme «la madeleine» de Proust par exemple, mémoire auditive, visuelle, tactile...

- **La mémoire procédurale** se définit comme l'ensemble des automatismes acquis : savoir faire du vélo, conduire une voiture...

- **La mémoire épisodique** concerne des moments de notre vie qui nous ont marqués : un examen, une rencontre, un échec, notre 1^{er} voyage...

- **La mémoire sémantique** contient toutes les connaissances générales acquises au fur et à mesure, à l'école (tables de multiplications) et dans la vie courante (histoire, culture...)

- On pourrait ajouter **la mémoire logique** et bien d'autres encore.

Tout cela fait partie d'un tout qui nécessite de l'entretien et de l'entraînement car si elle n'est pas stimulée la mémoire a tendance à s'affaiblir.

Dans le groupe «Neurones en Folie», nous sollicitons à l'aide de petits exercices, et en s'amusant, toutes ces mémoires

Quelques échantillons :

1. Les lettres sont mélangées : E T O I T E B U L. Remettez les dans l'ordre pour trouver le mot correspondant à cette définition : porte de sortie.
2. Sans compter la Corse combien de départements en France métropolitaine ont un nom qui commence par la lettre : C
3. Complétez logiquement les emplacements vides dans chaque carré de 9 cases

Les réponses seront dans notre prochaine séance !

Nicole Maillol
Membre du bureau
04 68 59 48 21

-	+	∩	∖		/	1/9	2/8	3/7
∩	⊕	+	-	*	-	4/6	⊗	6/4
+	∩	-	/		⊗	7/3	8/2	9/1

F.N.A.C.A. Corneilla de La Rivière

Voilà 57 ans que le gouvernement français et que la délégation provisoire de la république algérienne signaient les accords d'Evian et le cessez-le-feu en Algérie pour lesquels 91 % des français se sont prononcés par référendum à l'initiative du général De Gaulle. Cette date du 19 mars votée par le parlement le 22 janvier 2002 et par le sénat le 8 novembre 2012 est promulguée par le président de la république le 6 décembre 2012. Cette promulgation officialisée le 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Durant ces années, le comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc) est resté fidèle à ce souvenir et n'a cessé de le commémorer, appelant la population à se rassembler le 19 mars pour honorer les 30.000 morts tombés pour la France dans ces combats. Les membres et les amis de la FNACA remercient toutes celles et tous ceux qui ont répondu à leur appel et vous donnent rendez-vous au prochain 19 mars ainsi qu'à toutes les manifestations patriotiques.

Le comité local des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc



Informations diverses

Prudence est mère de sûreté

Une recrudescence constatée de cambriolages sur le canton de MILLAS (THUIR et LE SOLER mais également du côté de la Salanque sont impactés).

Le ou les auteurs opèrent en général en matinée et durant l'absence des propriétaires. Au préalable, ils reconnaissent les lieux

en sonnant ou frappant aux portes puis opèrent en toute tranquillité. Si vous vous absentez n'hésitez pas le dire à vos voisins, c'est l'occasion de maintenir une bonne entente de voisinage et rendre en retour un service.

Bonnes vacances !

Feria de Millas

**POUR LA FERIA DE MILLAS
DU 08 AU 11 AOÛT,
VOICI LES HORAIRES DE LA NAVETTE :**



Judi et dimanche

Départ : 20H - 21H - 22H

Retour : 00H - 01H - 02H

Vendredi et samedi

Départ : 20H - 21H - 22H / Retour : 00H - 01H - 02H - 03H

Le rendez-vous est devant Chez Jean-Louis.

Nouvel artisan

Électricité de la tête

Mr Dupressoir
Artisan électricien

06 23 85 38 21

06 80 21 57 11

avenue du canigou - 66610 villeneuve la rivière - dupressoirraynald@orange.fr



Football Club de la TÊT

L'inscription pour la pratique du football dès l'âge de 5 ans (fille ou garçon) pour la saison 2019-2020 peut se faire dès à présent à l'adresse suivante :

FC de la têt - 17, rue Gambetta - 66170 MILLAS

Vous munir de la pièce d'identité et de la photo de l'enfant.

Soyez les bienvenus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le 04 68 57 26 78

Le Président

Football club de la Têt : Tél : 04 68 57 26 78

N° d'Affiliation S36976 N° d'Agrément DDJS : 665581

Mail : fcdelatet@hotmail.fr



Pas de RUGBY pour la Saison 2019/2020

Ce beau projet d'une équipe seniors commune entre l'ESC XV Corneilla et l'USM Millas avec en plus une équipe juniors sous sa responsabilité ne verra malheureusement pas le jour.

Après près d'un an d'efforts, de démarches, d'organisations, tout était prêt : un nom fédérateur « **Força Réal** », un Bureau issu des 2 clubs, 3 entraîneurs diplômés, 1 préparateur physique, un soutien important des 2 Mairies : Corneilla et Millas, 2 terrains, des sponsors prêts à nous soutenir, le Comité Pays Catalan et la FFR, ainsi que les supporters...

Il restait les joueurs, malgré de nombreux appels, contacts, 2 réunions de présentations aux futurs joueurs, le nombre insuffisant de joueurs prêts à nous suivre et surtout parmi eux le manque de « piliers », il a fallu se rendre à l'évidence et à gros regrets abandonner ce beau projet pour la saison prochaine.

Il n'est jamais facile à 2 clubs dont l'équipe seniors est en « sommeil » de redémarrer, malheureusement c'était notre cas à tous les deux, cette fin de saison 2017/2018....

Avec tous mes sincères remerciements à tous ceux qui nous ont aidés dans ce beau projet

Bien Amicalement et Sportivement



Jacky SCHMIDT
Président de l'ESC XV

Les archers de Corneilla de la Rivière

Le club des Archers de Corneilla de la Rivière termine sa deuxième saison. De sept archers pour la première saison, nous sommes passés à 18 membres en 2018. Cette saison a été riche en découvertes pour la plupart de nos jeunes archers qui ont participé pour la première fois aux compétitions officielles et découvertes. Ces premières compétitions ont été couronnées de succès pour nos jeunes, nos deux archers inscrits en compétitions officielles ont régulièrement terminé sur le podium et Willy a terminé troisième de la finale départementale. Théo quant à lui, termine au pied du podium.

Félicitations à eux pour ces résultats prometteurs.



Nos archers les plus jeunes ont aussi eu droit à leur podium lors de leurs participations aux concours jeunes de Vinça : grâce à leurs résultats individuels, nos jeunes ont fini troisième par équipe sur l'ensemble des équipes présentes !

Au cours de cette compétition, Benjamin, grâce à ses séries, termine sur la deuxième marche du podium de cette compétition.

Félicitations à tous pour ces résultats prometteurs !

Les séances de tir ont lieu en intérieur et en extérieur. Le pas de tir extérieur se situe à côté du terrain de rugby, il est ouvert le samedi de 14h00 à 18h00 où il est possible de tirer aux distances de 10 à 70 mètres (pour les archers confirmés).

Le pas de tir intérieur se situe à l'espace Força réal, les distances sont de 10 à 18 mètres. Les séances se déroulent le mercredi de 16h00 à 18h00, le lundi de 18h00 à 20h00 à l'espace Força réal et le samedi en extérieur.

Ce club est affilié à la FFTA.

N'achetez surtout pas de matériel, il vaut mieux être conseillé et effectuer une formation avant de s'équiper ! Le club propose pour 30 euros à l'année une location de matériel. Les archers sont invités sur les conseils du moniteur, à se munir du kit archer pour être bien équipé dès leur début. Ce kit coûte 29 euros (carquois, flèches, protège bras, palette et une dragonne).

L'âge minimum est de 12 ans.

Franck

Archerscorneilla66550@gmail.com

Facebook : Les-Archers-de-Corneilla-de-la-Rivière



Associations

CORNEILLA POSSÈDE UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS DÉVELOPPÉ.

Nous comptons environ 30 associations de tout type qui accueillent un grand nombre de citoyens. Vous avez été nombreux, d'ailleurs, à participer à la réunion du 27 juin pour l'occupation des différentes salles. Nous constatons, d'ailleurs que toutes les salles ont un bon taux d'occupation et cela démontre leur utilité.

Le 22 mai dernier, le Conseil municipal a voté les attributions de subventions aux associations pour une somme s'élevant à 13161€. Pourtant, lorsque l'on feuillette ce bulletin municipal, on s'aperçoit que toutes ces associations ne sont pas représentées, alors que cela devrait être une vitrine pour chacune d'elles ! Est-ce de la négligence ou une volonté qui prive la population de belles

photos de la saison passée qui font tant rêver toutes les générations ? Nous regrettons, toutefois, que l'ESC XV ne reparte pas, comme l'a expliqué Émile Péronne lors de la présentation de son livre (voir l'article page 9). Le club a toujours eu des hauts et des bas. Espérons que l'interruption soit de courte durée...

Au Forum des associations, nous souhaitons vivement votre présence afin de donner aux nouveaux arrivants une image positive de ce beau tissu associatif qui est synonyme de dynamisme et de bien-être au village.

Je souhaite un très bel été à tous et un repos bien mérité à toutes les personnes impliquées dans les associations et rendez-vous en septembre.

Maria Peyre

Adjointe aux Associations

Si Corneilla m'était conté...

Ce cliché aimablement prêté par notre ami Claude Malet date des années 1920-1930.

Sont représentés plusieurs jeunes corneillanais qui consacraient leurs soirées à l'apprentissage de la mandoline, de la guitare, de l'accordéon ou du violon.



Debout : Louis Calmon, François Bierne, Charles Bénassis.

Assis : Vincent Roig, François Hostallier, Justin Malet, Jean Albert (sous réserve).

Aucun d'entre-eux n'avait la moindre notion de musique, mais ils étaient persévérants et aimaient surtout se retrouver entre copains. Ils s'étaient eux-mêmes surnommés, avec humour, «Les anthropophages». Pourtant aucun n'avait l'apparence d'un cannibale surgi d'une lointaine tribu d'Amazonie.

Aux dires de leurs descendants leur progression en musique devenait spectaculaire au fil des mois, mais ils ne s'étaient jamais produits lors des fêtes du village. Pour une raison bien compréhensible : nous étions en 1930 et à l'époque l'ambiance restait encore pesante à Corneilla à cause des deux salles des fêtes qui continuaient à diviser les familles et qui quelques années plus tôt avaient causé indirectement le décès du Maire. Les jeunes ne désiraient pas entrer dans la polémique et ne s'affichaient jamais dans la salle des «Rouges» ou dans la salle des «Blancs».

Ils préféraient animer des petites cérémonies familiales, des cargolades ou grillades de fin de vendanges et surtout des soirées entre copains et copines dans des lieux privés.

Une profonde amitié unissait tous ces jeunes gens âgés à l'époque d'une vingtaine d'années. Parmi eux, François Farines qui ne figure pas sur la photo était engagé dans l'armée à la Base aérienne de Nîmes comme mécanicien volant. Et un beau jour, il leur réserva une belle surprise...

Comme toute sa Base se trouvait à Perpignan pour effectuer des essais au-dessus du Roussillon, François fit une petite escapade et aux commandes d'un Bréguet 19, il se posa sur le territoire de Corneilla. Ce fut l'évènement de l'année... La totalité du village accourut pour admirer cette «machine volante» qui faisait tant rêver.



Le Bréguet qui fit l'admiration des corneillanais (collection R-M Junoy).

François proposa alors à plusieurs de ses copains de survoler Corneilla. Tous refusèrent y compris son frère André. Seul, M. le Maire se laissa convaincre et accepta le défi après quelques hésitations. Il faut dire que le cockpit de ce petit Bréguet ne comportait pas de verrière si bien que le buste du pilote et du passager se trouvait en plein air, à l'extérieur.

Après avoir mis un casque, et de grosses lunettes M. le Maire embarqua pour son baptême de l'air. Le vol dura une demi-heure pour une altitude d'environ 600 mètres. Lorsqu'il descendit du Bréguet, visiblement soulagé mais encore tout pâle, il ne prononça que deux mots : « Triste métier ! »

Que se passait-il à Corneilla en 1930 ?

La population se stabilisait autour de 1200 habitants, Jean Fonteraille était le Maire, Jean Boussié le Secrétaire de mairie, Isidore et Isabelle Clerc le Directeur et la Directrice de l'école, l'abbé Talayrach le curé et Jean Saguy le Facteur-Receiveur.

Le SOC rugby allait bientôt se réveiller et le gros lot de la Loterie Nationale s'apprêtait à tomber sur Corneilla.

15 bébés sont nés cette année-là :

Renée Adroguer, Jacqueline Bort, Antoinette Bourgal, Jean Campigna, Josette Coll, Georges Compte, Marie Cornet, Juliette Gayral, Jeanine Guichet, Joseph-Louis Hostallier, Louis Morat, Justin Ponsich. Jeanine Respaut, Micheline Siné, Gilberte Végué.

Ce fut aussi la période où on célébra un fameux mariage dont je vous ai conté les péripéties dans le livre «Quand chantaient les cigales». Pour ceux qui ignorent encore les faits, en voici un court résumé :

La cérémonie civile était fixée à 10 heures, et l'office religieux, une heure plus tard. Alors que les cloches sonnaient à toute volée depuis plus d'un quart d'heure, personne ne se présenta ni à la mairie ni à l'église. Une grande partie du village était là pour faire honneur aux mariés, mais était venue surtout par curiosité : il se murmurait en effet qu'il y avait désaccord sur la dot.

Quant au sonneur il restait imperturbable et continuait de tirer sur la corde sans se soucier des rumeurs et des cancans. Et tout à coup, vers onze heures, une foule énorme armée de seaux, et de bidons arriva en trombe sur la place de l'église : c'était nos voisins de Saint-Féliu-d'Amont qui intrigués par cette sonnerie inhabituelle en avait conclu qu'un incendie devait ravager le village, et ils venaient donc pour nous prêter main forte... Très vite, les rues de la mairie et de l'église furent noires de monde, la bonne humeur, les rires et les plaisanteries fusaient de toute part.

Au milieu de cette pagaille indescriptible les mariés apparurent enfin ! On parla très longtemps de cet épisode à Corneilla et de ce mystérieux retard.

Ce qui est sûr c'est que nos amis du groupe «Les Anthropophages» ne furent pas sollicités pour animer la soirée.

Je voudrais maintenant remercier toutes celles et ceux qui m'aident à enrichir cette rubrique et j'incite tous ceux qui possèdent des photos ou des documents insolites sur la vie du village à me les confier pour une éventuelle exploitation et publication.

Merci à vous et bon été à tous !
Émile Péronne

Lors de la ré-édition de «Quant chantaient les cigales» quelques fautes de frappe et coquilles ont été constatées. Merci aux fidèles lecteurs de leur compréhension.